

Séance du 15.12.2016

Délivrance d'autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre les autorisations d'exploiter suivantes :

- M. Patrice Pigeon pour l'Ice Cube à Anzère;
- M. Peter Reinhardt pour la Pizzeria d'Anzère.

Conseil général

Lors de l'élection du Conseil général du 13.11.2016, tous les sièges n'étaient pas occupés.

Les sièges vacants étaient les suivants :

- PS : 3 sièges.
- UDC : 1 siège.
- PDC : 1 siège + 1 siège pour le remplacement de M. Christophe Beney.

Le CC a pris connaissance des élus supplémentaires présentés par les partis, soit :

PS

Aymon Damien – 26.07.1991

Beupain Chantal – 02.08.1957

Luisier Anne-Claude – 01.05.1967

UDC

Roh Kevin – 30.04.1992

PDC

Maytain Jérôme – 11.03.1982

Gasser Pascal – 04.11.1955

Auxiliaires de circulation pour la saison d'hiver

Suite à la mise au concours effectuée, le CC décide d'engager :

- M. David Fernandez domicilié à Anzère.
- M. Fabio Vitelli, domicilié à Ayent.

Assistant de sécurité

Suite à la mise au concours effectuée, 17 postulations sont parvenues à l'administration communale.

Le CC décide d'engager M. Bertrand Evéquo, domicilié à Ayent.

Séance du 05.01.2017

Répartition des dicastères pour la période législative 2017-2020

Marco Aymon

Tourisme

TPT, taxe de séjour

Bourgeoisie

Triage forestier

Maison Peinte
Fondation Jensen
Droit de cité

Nicole Jollien
Edilité
Culture et bibliothèque
Sécurité civile (feu, Pci, avalanches)

Christophe Beney
Scolarité, formation et emploi
Eau-égouts
Information

Grégoire Dussex
Tribunal de police
Mensurations fédérales, taxes cadastrales, SIT
Jeunesse, sports, loisirs
Trafic et éclairage public

Marylène Moos
Environnement et torrents
Agriculture et viticulture
Commission consultative du personnel

Manuella Plaschy
Energie
Social, crèche, appartements protégés

Bernard Morard
Aménagement du territoire
Finances et promotion économique

Répartition des délégations pour la période législative 2017-2020

Commission scolaire régionale :	Christophe Beney
Hygiène dentaire :	Manuella Plaschy
Association des communes suisses :	Nicole Jollien, Marylène Moos, Manuella Plaschy
Antenne Régions Valais Romand :	Marco Aymon
Home Les Crêtes (conseil de fondation) :	Marco Aymon, Nicole Jollien, Bernard Morard
Place AV0 :	Grégoire Dussex
Groupement population de montagne :	Nicole Jollien, Marylène Moos, Manuella Plaschy
Télé Anzère SA :	Marco Aymon, Christophe Beney
UTO :	Marylène Moos
CMS :	Manuella Plaschy
Paroisse :	Marco Aymon
Police de Sion :	Marco Aymon
Association ancien hôpital de Gravelone :	Manuella Plaschy
Chambre pupillaire intercommunale :	Manuella Plaschy
Valais/Wallis Promotion :	Marco Aymon
Anzère Spa & Wellness SA :	Nicole Jollien, Bernard Morard
Association du jumelage :	Marylène Moos

PIC – programme d'intégration cantonal : Manuella Plaschy

Commission d'impôts : Bernard Morard

Conseil général : convocation de la séance constitutive

Conformément à l'art. 23 de la Loi sur les communes et à l'art. 3 RCG, la séance constitutive du conseil général est convoquée par le conseil municipal.

Le CC décide de convoquer la séance constitutive du CG le jeudi 9 février 2017 à 19h30 à la salle de gymnastique de St-Romain.

Le CC arrête l'ordre du jour suivant :

1. Contrôle des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2016
4. Election du président du conseil général
5. Election des membres du bureau du conseil général
6. Election des membres de la commission de gestion
7. Election du président de la commission de gestion
8. Divers

Séance du 19.01.2017

Commissions communales

Le CC a ratifié les membres des commissions de l'exécutif proposés par les partis. Merci de vous référer au site internet de la commune (www.ayent.ch) pour en connaître les détails.

Délivrance d'autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Gilbert Balet pour le Café des Sports à Botyre.

Anzère Tourisme

Le CC prend connaissance et accepte les comptes 2015/2016 d'Anzère Tourisme. Ceux bouclent sur une perte de CHF 23'508.33.